

Systèmes d'exploitation et stratégies territoriales des éleveurs en zone sous forte influence urbaine

*C.H. MOULIN (1), E. TCHAKÉRIAN (2), G. AUSSIBAL (3), S. BELLON (4), L. BONICEL (5), M. DIMANCHE (3),
T. GASTOU (3), C. PINEL (6), J. PLUVINAGE (5)*

(1) ENSA.M, Zootechnie, Place Viala, 34060 Montpellier Cedex 1

(2) Institut de l'Élevage, Parc Agropolis II, 34397 Montpellier Cedex 5

(3) SIME, Domaine de Saporta, 34970 Lattes

(4) INRA-SAD, Site Agroparc, Domaine Saint-Paul, 84914 Avignon Cedex 9

(5) INRA-SAD-LECSA, Place Viala, 34060 Montpellier

(6) Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Domaine de Saporta, 34970 Lattes

RÉSUMÉ – A partir d'une enquête sur l'ensemble des exploitations d'élevage (bovines, ovines, caprines et équines) de deux cantons des Hautes Garrigues de l'Hérault, à proximité et sous l'influence de la ville de Montpellier, une typologie a été réalisée sur la base des projets des exploitations et de leur rapport au foncier et à l'espace (la quarantaine d'exploitations concernée revendique l'utilisation de la moitié de l'espace rural de la zone). Les évolutions attendues des systèmes techniques et leur localisation permettent de préciser les enjeux territoriaux vis-à-vis des autres utilisateurs et d'avoir des éléments de prospective sur le devenir des espaces concernés.

Farming systems and farmer land use strategies in a peri-urban area

*C.H. MOULIN (1), E. TCHAKÉRIAN (2), G. AUSSIBAL (3), S. BELLON (4), L. BONICEL (5), M. DIMANCHE (3),
T. GASTOU (3), C. PINEL (6), J. PLUVINAGE (5)*

(1) ENSA.M, Zootechnie, Place Viala, 34060 Montpellier Cedex 1

SUMMARY – To analyse farmers' land use strategies we produced a classification of livestock farming systems for two districts located near Montpellier (Hérault). The studied area is characterized both by city influences and multiple land use. The classification is based on the farmers' goals and land use practices. It is derived from a survey of 40 farms raising various animal species (mutton sheep, dairy goats, beef cattle and horses) and using half of this rural area. For each type of livestock farming system, the opportunities and constraints farmers have to deal with are considered. The future of the land occupied by the various systems and multiple use of the land is then discussed.

INTRODUCTION

Dans le cadre d'un programme cogéré par l'INRA et la Région Languedoc-Roussillon, un groupe associant des chercheurs et des ingénieurs et techniciens du développement, s'intéresse à l'utilisation de l'espace par l'élevage dans les zones d'arrière-pays méditerranéen sous forte influence urbaine. L'étude est conduite sur le territoire continu de deux cantons supports d'une opération d'aménagement concerté depuis 1993 et représentatifs des zones de garrigues proches de centres urbains.

L'hypothèse centrale de ce travail est l'importance de plus en plus grande de zones « intermédiaires », entre les campagnes dites « rurales profondes » où les logiques de production agricole perdurent et où les agriculteurs maîtrisent le territoire et les campagnes périurbaines d'où sont exclues, par le prix du foncier, les productions extensives.

Dans ces zones « intermédiaires », les systèmes productifs y sont fortement influencés à la fois par les opportunités de revenus liés à la ville (pluriactivité, circuits courts, développement de services) et par les contraintes qu'elle génère (concurrence sur l'utilisation de l'espace, organisation de celui-ci par des acteurs aux intérêts parfois divergents, etc.). L'objectif du projet de recherche est d'apporter aux aménageurs locaux des éléments de réflexion sur les conditions de maintien d'activités pastorales qui rencontrent de multiples obstacles alors même que leur fonction d'entretien de l'espace est de plus en plus reconnue. Ceci nous interroge sur les outils à mettre en œuvre pour permettre cette réflexion.

Notre première étape a été d'élaborer une typologie des systèmes d'élevage pour comprendre les modalités d'utilisation de l'espace. Sur la base de cette typologie et des premières hypothèses qu'elle soulève, seront abordés les aspects spatiaux : localisation des élevages, configuration spatiale des territoires qu'ils mobilisent, essai de confrontation de leurs logiques à celles d'autres utilisateurs actuels ou potentiels.

Après avoir présenté les caractéristiques du territoire, nous montrerons que son occupation par les différents types d'éleveurs est loin d'être garantie à terme.

1. DEUX CANTONS À UNE DEMI-HEURE DE L'AGGLOMÉRATION MONTPELLIÉRAINE

Les cantons de Saint-Martin de Londres et de Ganges couvrent près de 40 000 ha au nord de Montpellier. Le relief est caractéristique des milieux calcaires, avec des vallées profondes, des plateaux aux versants abrupts et des bassins où se concentrent les surfaces cultivées.

Depuis les années 80 l'élevage ovin régresse (8 490 têtes en 1979 et 6 546 en 1988 d'après le RGA), avec des changements dans les types de produits recherchés par les marchés. En parallèle, on enregistre une croissance significative des bovins et une restructuration de l'élevage caprin. Les petits troupeaux caprins mixtes lait-viande, associés aux ovins transhumants, disparaissent au profit d'élevages caprins spécialisés.

En 1993, les bois occupent près de 10 000 ha. Les éleveurs revendiquent l'utilisation de 21 000 ha (Gastou, 1996), soit 54 % du territoire. La vigne ne couvre plus que 890 ha (950 ha ont disparu depuis 1979) et les autres productions végétales sont anecdotiques. La déprise agricole engendre l'embroussaillage et la fermeture progressive des garrigues et des milieux boisés.

Cette évolution s'est accompagnée de la croissance de l'agglomération montpelliéraine et l'amélioration des infrastruc-

tures routières met Ganges (commune la plus éloignée, à 56 km) à trois quarts d'heure de Montpellier. Le territoire des deux cantons est un lieu de résidence pour des personnes travaillant en ville, d'où la pression sur le marché foncier et le bâti. C'est aussi un terrain de chasse et un espace de loisirs « toutes saisons » pour les résidents ou les citoyens. C'est encore le support d'activités agricoles ou forestières. Il se caractérise donc par le multi-usage.

2. DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE ET UTILISATION DU TERRITOIRE

Le travail typologique résulte de la mise en commun de l'expérience et des connaissances de chercheurs et d'agents du développement agricole, structurés autour d'enquêtes réalisées en 1993 auprès des 41 exploitations ayant une activité d'élevage significative. La typologie est fondée sur les projets de la cellule familiale et l'inscription spatiale des activités d'élevage. Huit types sont distingués, un neuvième (« Autres ») regroupant les exploitations non classées. Le tableau 1 présente la structure des exploitations ainsi que l'importance relative des types. En nombre d'exploitations, il n'existe pas de système dominant. Cependant, quatre types regroupent 71 % des surfaces et 73 % des UGB : ce sont les éleveurs ovins (types OvT, OvNS et OvD) et les éleveurs bovins spécialisés (type BvS). Le tableau 2 précise le statut foncier des surfaces et leur degré d'équipement en clôtures.

Les éleveurs OvT (Ovin viande spécialisé Traditionnel), sont souvent d'anciens bergers qui ont acquis un troupeau puis constitué un capital foncier composé de grands blocs autour des bergeries, exploités en gardiennage exclusivement. Ils complètent l'alimentation des brebis par des achats de fourrages et de concentrés et transhumant en été. Les produits sont des agneaux légers de printemps, moins contraignants sur le plan technique, mais également moins rémunérateurs. Ces éleveurs sont proches de la retraite, célibataires ou sans enfant; ils sont pessimistes sur l'avenir de ce modèle de production. Ces exploitations devraient disparaître à court terme, certaines des surfaces étant déjà en cours de reprise par des éleveurs bovins.

Depuis les années 1980, des éleveurs ovins spécialisés se sont installés (OvNS), sur la base d'un modèle traditionnel, avec gardiennage, achat de fourrages et transhumance. Ils ont cherché à améliorer la productivité du travail avec la mise en parcs en complément du gardiennage et une production d'agneaux légers d'automne (mieux valorisés). Cependant, leur faible niveau de maîtrise foncière (70 % des surfaces en location verbale) les empêche d'accroître leur territoire en parcs. Ce sont pourtant des exploitants qui ont un réel projet territorial : l'implication de 3 d'entre eux dans une opération locale de prévention des incendies est un indicateur de leur recherche de nouvelles entrées monétaires mais aussi de leur intérêt pour la gestion de l'espace. Du fait de l'âge des éleveurs (trente à cinquante ans), ces exploitations devraient perdurer dans le moyen terme, mais leur reproductibilité n'est pas assurée (situations qui paraissent parfois socialement peu viables).

D'autres élevages ovins se sont installés (OvD), dans des conditions de foncier plus favorables et avec le choix de la diversification : semences, céréales, vignes, bois, autres herbivores, entreprise de transhumance. La diversification peut s'étendre aux productions ovines : agneaux de printemps,

Tableau 1
Dimensions et importance relative des types d'exploitations d'élevage

Types	D-Ov	OvT	OvNS	OvD	Cap	BvS	Bvp	Eq	Aut	Total
Nombre exploitations et % /total	3 7	6 15	6 15	4 10	5 12	3 7	4 10	4 10	6 15	41 100
Age chef exploit. (ans)	60-65	60-65	30-50	30-50	25-35	35-55	55-65	40-45	-	
Nombre d'UTA	1,5	1	1-1,5	1-2	1,5-3,5	1,5-2	1	1-2	-	
Cheptel par exploitation	140 - 230 brebis	280 - 360 brebis	350 - 550 brebis	250 - 500 brebis	40 - 120 chèvres	100 - 150 vaches	10 - 30 vaches	15 - 30 chevaux	-	1 679 UGB
%/UGB tot. par type	5	14	20	13	4	26	6	6	6	100
Surfaces par exploitation (ha)	200 - 300	400 - 450	600 - 1 500	300 - 1 000	10 - 200	1 200 - 2 000	70 - 550	80 - 550	-	20 853 ha
%/Surface tot. par type	8	11	26	12	3	22	5	5	4	100

D-Ov Exploitation diversifiée avec petit atelier ovine en régression
OvT Ovins viandes spécialisés traditionnels
OvNS Ovins viandes spécialisés non stabilisés
OvD Ovins viandes et diversification
Cap Caprins fromagers
BvS Bovins viandes spécialisés
Bvp Bovins viandes petit atelier
Eq Equins loisirs
Aut Autres

Tableau 2
Statut foncier et équipement du territoire, selon les types d'exploitations
(en % de la surface totale dans le type)

Types	D-Ov	OvT	OvNS	OvD	Cap	BvS	Bvp	Eq
Surfaces totales (ha)	1 730	2 416	5 495	2 650	672	4 593	1 148	1 213
propriété (%)	62	54	0	0	21	2	41	26
fermage (%)	16	30	30	58	77	65	20	72
bail verbal (%)	22	17	70	42	1	33	39	2
surfaces clôturées (%)	14	1	8	37	8	100	32	47

(intitulé des types: voir tableau 1)

d'automne, lourds, légers, par vente directe... La pluriactivité au sein de la cellule familiale est également caractéristique. Ces exploitations semblent bien tirer parti des opportunités liées à l'influence urbaine. La place de la production ovine n'y est pas remise en cause et le projet général semble plutôt privilégier le maintien de la diversification.

Le déclin de l'élevage ovine a permis l'installation des bovins au début des années 1980. Trois éleveurs, détenant 450 bovins (pour un total de 600), participent à cette dynamique. Deux sont de nouveaux arrivés dans la zone, le troisième a opéré une reconversion de l'ovine vers le bovin. Ils ont mis en place un système allaitant, avec des vaches Aubrac en plein air intégral, avec apports de fourrages et transhumance de 6 mois. Toutes les surfaces sont clôturées. La conduite en lots permet d'exploiter un territoire éclaté en plusieurs îlots (au contraire des éleveurs ovins qui recherchent des territoires d'un seul bloc autour de bâtiments d'élevage). L'allongement de la période d'estive, l'intérêt porté aux surfaces fourragères (reconversion d'anciennes vignes pour produire les stocks) sont autant d'éléments qui vont dans le sens d'une moindre valorisation du territoire pastoral local. Ces éleveurs bovins étaient dans une logique de croissance, avec augmentation des surfaces pastorales et du cheptel. Pour des problèmes d'organisation du travail (troupeaux de 150 vaches) et d'accès aux droits à prime, cette dynamique de croissance atteint peut-être à son terme.

Durant les années 1980, des exploitations caprines avec production fromagère se sont développées. Des néo-ruraux, munis d'une solide formation professionnelle, se sont installés avec l'objectif de valoriser un territoire pastoral. Plusieurs facteurs amènent ces éleveurs à augmenter les volumes transformés en

visant une forte productivité par chèvre (800-900 kg de lait) : la conduite se rapproche alors du hors-sol. Ces éleveurs ont investi dans des bâtiments et des ateliers de transformation pour s'adapter aux nouvelles normes sanitaires, mais ils ont également préservé leur capacité de remettre en relation produit et terroir, (dans le cadre de l'A.O.C. Pélardon par exemple). Les surfaces dont ils disposent sont en partie accordées à des éleveurs bovins mais en bail verbal, de façon à pouvoir être entretenues mais aussi rapidement récupérables.

Les élevages équinés correspondent à des fermes équestres qui proposent des activités d'accueil et de loisir, plutôt tournées vers la promenade grâce aux circuits possibles en garrigues.

3. ENJEUX ET PERSPECTIVES SUR L'UTILISATION DE L'ESPACE PAR L'ÉLEVAGE

3.1. OPPORTUNITÉS LIÉES À L'INFLUENCE URBAINE

La proximité d'une clientèle nombreuse et diversifiée permet d'écouler en vente directe des produits fermiers (fromages de chèvres...) et de tabler sur des marchés spécifiques non négligeables (clientèle maghrébine pour la viande ovine, bois de chauffe pour les citadins). L'image de la garrigue est toujours source potentielle de valorisation pour des produits identifiés. L'attitude des éleveurs caprins qui se réservent les surfaces nécessaires à un éventuel recours plus important à la pâture est à cet égard révélatrice.

Les stratégies de commercialisation sont pour l'instant individuelles et les quelques cas d'organisation collective n'ont pas donné satisfaction. Dans le secteur viande, les exigences du collectif sont mal acceptées tant que le marché ne pose pas de problème. En ovine, alors que la production d'un agneau

lourd « standard » semble difficile à des coûts supportables, une action de groupe dépassant l'aire des deux cantons et fondée sur une gamme de produits adaptée dynamiserait probablement les exploitations en place.

Les activités d'accueil et de loisir (gîtes, fermes-auberges...) sont largement développées chez les éleveurs et les autres agriculteurs, en liaison avec la fréquentation importante des garrigues. Malgré le fort taux de chômage de la région, les possibilités d'emplois permettent une pluriactivité au sein de la cellule familiale qui assure à certaines exploitations, (chefs d'exploitations plutôt jeunes et niveau de formation élevé) des rentrées monétaires qui participent à leur développement ou à leur sécurité économique.

Ces opportunités contribuent au maintien d'exploitations agricoles qui rendent l'arrière-pays accueillant et assurent donc la pérennité de dynamiques diversifiées, en cohérence avec des demandes multiformes.

3.2. ÉLEVAGE ET MULTI-USAGE DES ESPACES

La pression foncière liée à l'urbanisation est signalée par les élus locaux comme principale source de tension (Cortes, 1995). Elle est très forte pour les anciennes terres à vignes. Mais elle s'exprime aussi dans le choix de certains propriétaires de dissocier le bâti, destiné à des usages non agricoles, et les terres, louées verbalement. Les « locataires » sont alors surtout les éleveurs bovins : ils n'ont pas besoin de bâtiments pour le cheptel et n'hésitent pas à poser des clôtures, même si les baux sont verbaux. Cette concurrence sur le bâti rend difficiles les installations agricoles.

La fréquentation des garrigues par les citadins pour des activités de pleine nature constitue la seconde source de tension. Une partie de ces activités est plus ou moins organisée et concentrée autour de sites touristiques ou d'infrastructures, mais d'autres sont diffuses et parfois « sauvages » (multiplication des circuits de randonnées). La transhumance ovine et bovine constitue un atout pour le multi-usage : le territoire est libre d'animaux lors des périodes de plus grande fréquentation estivale. Au contraire des élevages parqués, l'élevage ovin en gardiennage facilite les autres usages sur le territoire mais la reproductibilité de ce système semble compromise. En ce qui concerne les clôtures, 7 850 ha sont équipés, soit 20 % de la superficie des deux cantons. Par rapport aux bovins, les élevages ovins avec une gestion en parcs présentent aujourd'hui des inconvénients. Leurs parcs sont plus petits, donc moins pratiques à parcourir pour des chasseurs ou des randonneurs. Il s'agit de grillages ou de clôtures électriques qui, en absence d'ouvertures bien repérables, sont plus délicats à franchir que le barbelé utilisé pour les bovins. Les risques liés aux chiens errants ou « hors contrôle », sont bien sûr plus élevés avec les petits ruminants. Un accroissement significatif des surfaces clôturées sans réflexion sur les innovations en matière de clôture « active » par exemple ou d'équipements de passage, pourrait cependant conduire à la multiplication des conflits autant pour les éleveurs d'ovins que de bovins.

Le multi-usage est source de complémentarité, pour les surfaces boisées. Aujourd'hui, sur près de 7 000 ha en plan simple de gestion, les objectifs de valorisation pour les gestionnaires propriétaires et services forestiers sont la forêt patrimoniale, l'ouverture au public et le sylvo-pastoralisme.

Suite à certaines expérimentations (Bellon et Guérin, 1993), sont apparues des possibilités de gestion associant sylviculture renouvelée et pastoralisme : introduction de pâturage sous taillis après éclaircies, protection des massifs forestiers avec la mise en place de coupures pastorales et de contrats d'entretien par les éleveurs (opération locale « Pâturage et Prévention des Feux de Forêt »...).

CONCLUSION

Les élevages ovins et bovins restent aujourd'hui les principaux utilisateurs de l'espace pastoral. Le modèle ovin traditionnel pose des problèmes de temps et de qualité de travail. Un modèle plus modernisé avec parcs suppose une assise foncière et financière que les nouveaux éleveurs spécialisés n'ont pas toujours. L'échec éventuel de ce système risque d'entraîner le transfert d'un nombre de Primes Compensatrices Ovines non négligeable vers d'autres zones du département : dans le court terme, autour de 2 000 PCO (types OvT et DOv) sur les 4 900 présentes. Plus de 4 000 ha, soit 20 % du territoire pastoral actuel, devraient également changer de destination : reprise par des éleveurs bovins ou équins, développement de chasses privées, achat par des collectivités territoriales. Cependant, au travers des soucis agri-environnementaux, émergent des propositions de mise en place de troupeaux « communaux » avec un berger salarié assurant par gardiennage l'entretien d'espaces sensibles. Dans ce territoire sous influence urbaine, le nouveau rejoindrait le traditionnel mais avec des fonctions différentes.

La capacité de mobilisation de nouveaux parcours par les éleveurs bovins spécialisés paraît incertaine. La croissance des exploitations en place semble arriver au terme de leur logique actuelle. De plus, il n'y a aucune installation récente dans ce système (problème des droits à primes en vaches allaitantes et du capital nécessaire pour constituer un troupeau conséquent). La place des exploitations dans ces zones sous forte influence urbaine ne peut plus être assurée sans l'existence ou le renforcement d'instances de coordination qui régulent des jeux d'influence caractérisés par la très grande inégalité des forces sociales et économiques des acteurs en présence (poids de la métropole régionale et des infrastructures afférentes sur l'organisation de l'espace).

Ces coordinations engagent des acteurs agricoles et non agricoles concernés par le partage du territoire mais aussi par l'organisation des usages multiples de certaines de ses portions. Les difficultés viennent du fait que les références au Droit ou à la réglementation sont alors d'un faible secours.

De même, la valorisation des opportunités offertes pour la vente de produits agricoles nécessite de l'organisation formelle ou informelle. Celle-ci pourrait se traduire par le développement de concertations entre agriculteurs et commerçants locaux, plutôt que par l'apparition de nouvelles formes de concurrence, souvent à l'origine d'un surcroît de travail qui condamne ces initiatives dans le long terme.

La création (ou la relance) de ces instances de coordination à l'échelle des filières de production mais aussi du territoire englobant est la condition de survie des élevages « extensifs » qui ont besoin d'un accès stabilisé et peu onéreux à des espaces pastoraux dont la valeur patrimoniale et les usages dépassent de beaucoup le seul « champ » agricole.

(Bibliographie disponible auprès des auteurs.)